DLP 19-11-84454454

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE "PAYS DE LA LOIRE"
10, Rue Le Nôtre - 49044 ANGERS CEDEX - Tél (41) 36.16.55



Grandes cultures

EDITION DE LA STATION "PAYS DE LA LOIRE"
Loire-Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée

BULLETIN N° 15 DU 13 NOVEMBRE 1984 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

ORGE - AVOINE - BLE D'HIVER

LA JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Attention, danger sur les semis précoces du 10-15 Octobre.

Situation

* Végétation - Dans tous les départements, les semis précoces 10-15 Octobre ont atteint et dépassé le stade deux feuilles.

Les semis de début Novembre sont au stade une feuille.

* Activité des pucerons - La température : la douceur du climat permet une activité importante des pucerons vecteurs ; les semis précoces de tous les départements sont actuellement colonisés par les pucerons du maïs. Le seuil d'intervention, 1 plante sur 10 portant des pucerons, est souvent dépassé.

* Repousses de céréales - Toutes les repousses sont contaminées ; elles sont porteuses de population importante de pucerons. Elles constituent les réservoirs de la maladie. Elles doivent être détruites rapidement.

Préconisations - Tous départements

* Attention, en raison de la douceur du climat, les parcelles situées au Nord Mayenne et Nord Sarthe sont également sensibles à la jaunisse nanisante, contrairement aux années précédentes.

* En Loire-Atlantique, les avoines sont extrêmement sensibles à cette affection.

Parcelles levées avant le 1er Novembre - risques très élevés

* Faire une application insecticide dès maintenant si une plante sur 10 porte un ou plusieurs pucerons.

.../...

Publication Périodique Inscription à la CPPAP n° 1610 AD. Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur Gérant : C. Bain

90

* Profiter d'une journée ensoleillée pour intervenir sur végétation sèche avec une des spécialités suivantes :

Matière active	Spécialité - Concentration		Firme	Dose
Bromophos	NEXION EC 40	360 g/l	SOVILO	1 l/ha
	SOVI NEXION 25 EM	250 g/l	SOVILO	1,5 l/ha
	RHODIANEX	250 g/l	RHODIAGRI	1,5 l/ha
Cyperméthrine	CYMBUSH	100 g/l	SOPRA	0,2 l/ha
	KAFIL SUPER	100 g/l	LA QUINOLEINE	0,2 l/ha
	SHERPA 10	100 g/l	RHONE-POULENC	0,2 l/ha
Deltaméthrine	DECIS	25 g/l	PROCIDA	0,3 l/ha
Fenvalérate	SUMICIDIN 10	100 g/l	AGRISHELL	0,25 l/ha

Attention, des phénomènes d'incompatibilité avec certains herbicides et insecticides peuvent se produire. Eviter les mélanges et les applications trop rapprochés de ces deux types de produits (se renseigner auprès des firmes).

Parcelles levées entre le 1er et 10 Novembre : risques moyens - Observer les parcelles et intervenir :

lorsque : la végétation atteint le stade deux feuilles.

si : le seuil de 10 % est atteint.

Parcelles levées depuis le 10 Novembre : risques moyens - Observer les parcelles, mais actuellement le traitement ne s'impose pas immédiatement. Attendre de prochaines informations.

Observer les pucerons, par temps ensoleillé en fin d'après-midi

LIMACES - Tous départements

Les conditions climatiques actuelles sont extrêmement favorables aux limaces. Des disparitions de plantes sont parfois observées.

En cas de nécessité, utiliser les appâts sous forme de granulés à base de :

- métaldéhyde à 5 % à raison de 15 à 30 kg/ha.
- mercaptodiméthur à 4 % (mesurol anti-limace) à raison de 3 kg/ha.

COLZA — Tous départements

LIMACES - Des dégâts sont constatés. Surveiller les cultures et intervenir éventuellement.